



Le 27 mai 2020

L'État d'urgence a été prolongé jusqu'au 10 juillet date de fin des cours au CFA.

Parallèlement, la décision a été prise de rouvrir le CFA à compter du 11 mai pour les agents administratifs et du 18 mai pour les enseignants qui continuent d'assurer la continuité pédagogique depuis le 23 mars.

Un plan de reprise d'activité (PRA) a été mis en place afin de respecter les gestes barrières et le port du masque est rendu obligatoire. Il sera distribué gratuitement aux apprentis et renouvelé deux fois par jour.

**Conditions de reprise des apprentis à partir du 18 mai :**

**Pour les apprentis qui passent un examen cette année**

Les diplômes seront délivrés par un jury académique après étude du livret scolaire comprenant : Les notes des devoirs réalisés au CFA (contrôle continu, CCF) Les appréciations de l'année de formation L'assiduité aux cours et travaux sur YPAREO La validation des compétences professionnelles À partir du 18 mai et selon le calendrier de cours existant, l'apprenti peut être convoqué au CFA pour des évaluations.

**Pour les apprentis qui ne passent pas d'examen cette année.**

**Les cours des premières années reprendront le 15 juin en fonctions des calendriers d'alternance.** Cette règle générale comportera quelques exceptions. Un courrier précisant les modalités de la reprise en cours parviendra aux employeurs et aux apprentis cette semaine.

**Pour tous les apprentis**

La continuité pédagogique est assurée soit au CFA soit en formation à distance. L'apprenti reste à la disposition de son entreprise sur la base du calendrier d'alternance initial. Chaque situation sera examinée au cas par cas et donnera lieu à un suivi individualisé.

**Vos contacts :**

Pour l'organisation des examens : [michel.ligavan@cma29.fr](mailto:michel.ligavan@cma29.fr)

Pour le suivi pédagogique individualisé : [francoise.lepape@cma29.fr](mailto:francoise.lepape@cma29.fr)

Pour les poursuites d'études : [anne.neilde@cma29.fr](mailto:anne.neilde@cma29.fr)

Pour la médiation : [maiwenn.breut@cma29.fr](mailto:maiwenn.breut@cma29.fr)

Pour les emplois du temps : [mathias.quere@cma29.fr](mailto:mathias.quere@cma29.fr)

Pour le suivi en entreprises : les tuteurs

Pascal CADIEU

Directeur du CFA

Mail : [pascal.cadieu@cma29.fr](mailto:pascal.cadieu@cma29.fr)

Portable professionnel : **06.77.35.97.29**